

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 janvier 2015

\*\*\*\*\*

## 1 – PLUS FM – convention 2015

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention avec PLUS FM et de retenir la première formule : radio. Ainsi, Plus FM s'engage :

- ⇒ à diffuser toutes les informations municipales qui lui seront transmises,
- ⇒ à diffuser gratuitement les communiqués des associations de la commune adhérente, soit un forfait diffusion offert (3 fois par jour pendant une semaine) par association, par manifestation et par mois.

Moyennant un coût de 0,40 € par habitants (soit 1 253) ce qui représente une somme **501,20 €**

## 2 – Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor

Après deux ans de prise de poste, le relationnel entre le service comptabilité et Madame le Comptable du Trésor n'ont pas évolué. La commune, à ce jour, n'a aucun projet présentant une quelconque difficulté budgétaire ou comptable. Le Conseil Municipal décide de suspendre pour la deuxième année l'indemnité de conseil de Mme la Comptable du Trésor.

## 3 – Terrain loué à SFR – Chemin des Cousses

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition d'achat établie par SFR. Monsieur BEAUJEAN rappelle que le pylône SFR est installé sur un terrain appartenant à la commune et que SFR verse un loyer de 2 400 € annuel. En devenant propriétaire SFR aura la possibilité de réaliser les aménagements nécessaires à l'amélioration du service. Il est précisé que 7000 antennes seront supprimées dans un avenir proche.

La question de la vente de la parcelle est soumise au vote : Pour : 13 – Contre : 0 – Abstention : 1.

Monsieur Maurice souhaiterait une option de vente assujettie à conditions.

Madame HOURLIER s'interroge sur les nuisances potentielles dues à l'évolution de ce pylône.

## 4 – 3C tour d’horizon

### ⇒ 3C sport

Le téléthon s’est très bien passé

Le règlement intérieur de l’école d’initiation sportive communale est en cours de rédaction.

Monsieur BURON va relancer le parcours du cœur pour 2015, un document est à compléter.

### ⇒ 3C travaux

Voir pour organiser un 3C travaux en présence des non élus.

Le conseil municipal doit envisager l’avenir de l’église, mais avant tout il est nécessaire de réunir l’ensemble des éléments financiers, nous connaissons le coût des travaux, il faut voir les aides possibles en provenance des différents organismes et peut être impliquer la population dans la décision finale.

Madame MAURE souhaite que chaque année, il soit provisionné sur le budget une réserve pour mettre les fonds de côté pour la réalisation des travaux de rénovation de l’église.

Monsieur DES COURTILS va démarcher les différentes structures afin de finaliser le plan de financement.

Madame BIDRON s’informe du montant des fonds récoltés par la Fondation du Patrimoine.

### ⇒ 3C embellissement

Une réunion est prévue avec le CAUE le 31 janvier prochain pour aborder l’aménagement de la RD 724. Des affichettes seront diffusées.

Les massifs des entrées de bourg ont été inscrits au budget 2015 pour un montant de 5 000 €  
A voir pour les végétaux à mettre en place dans ces massifs ?

### ⇒ 3C culture

Mme MAURE a été très prise par la préparation de l’exposition sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale entre la préparation et les expositions le projet s’est déroulé de juin à novembre 2014. Des articles sont parus dans la presse, l’un dans le journal de « la renaissance » et l’autre dans le « Berry républicain ». Les enseignantes étaient très satisfaites.

Mme MATHIEU rappelle le spectacle qui aura lieu le dimanche 22 février 2015 à 17h00 à la salle des fêtes : « les dézingués du vocal » en coopération avec le Comité des Fêtes.

Madame MOREAU fait part au Conseil Municipal du report du festival jeune.

Mme BIDRON informe les conseillers municipaux du projet de l’Eveil Sellois concernant l’accueil d’un concert de clôture à l’issue des stages de formation des jeunes.

Date et logistique à définir.

Monsieur BURON souhaite revaloriser la procession de la Pentecôte et peut être voir pour faire des travaux de rénovation à la fontaine Saint-Genoulph.

## 5 – Travaux

⇒ *Aménagement de la Rue de la Lande – maîtrise d'œuvre*

Le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre de cette opération à l'Agence URBA 37 de Manthelan, moyennant un montant équivalent à 5,5 % du montant des travaux.

⇒ Monsieur BEAUJEAN présente au Conseil Municipal la proposition du SIDELC relative à l'enfouissement des réseaux Rue de Plaisance, il est nécessaire de leur faire part de notre accord afin d'être retenu pour une réalisation des travaux en 2016. Le Conseil Municipal donne une suite favorable à la proposition du SIDELC.

## 6 – Mise en vente du 1-Rue de l'Aulne

Le Conseil Municipal décide de confier l'exclusivité de la vente au cabinet ORPI, un rendez vous a été arrêté le 8 janvier prochain, afin de signer la convention autorisant la mise en vente par ORPI dans la fourchette de 85 000 €- 95 000 €

## 7 – Personnel communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la signature d'un 3<sup>ème</sup> contrat emploi avenir avec Monsieur Vincent PERRIOT pour 3 ans, et la reprise de M. Alain BOULAY et M. Yannick AUBERT à mi-temps thérapeutique.

## 8 – Questions diverses

⇒ *Aménagement de la zone artisanale* : les artisans n'ont pas répondu au courrier les informant du prix proposé.

⇒ Terrain zone derrière garage des pompiers : les négociations n'ont pas abouti pour l'instant.

⇒ *Internet – téléphonie mobile* : une pétition est en cours, mais peu de signatures, Madame MATHIEU propose de démarcher les commerçants de la Place du Mail. Madame MAURE lui propose de voir aussi à la sortie des écoles.

⇒ *Participation citoyenne* : un courrier partira fin de semaine. La date du 30 janvier est retenue pour organiser une réunion avec les habitants du quartier Nord pour faire le point. Monsieur le Maire propose que le processus soit étendu aux zones Est – Ouest et Sud (exception centre bourg) de la commune. Le projet a reçu l'aval de la gendarmerie avant Noël.

⇒ *RASED* : le projet de convention entre le RASED et le SIVOS est en cours, lors de sa réunion du 8 décembre dernier, le SIVOS a chargé Mme LEVENT de se renseigner sur l'impact financier lié à la signature de la convention.

Monsieur MAURICE souhaite faire une réponse en deux temps, d'ores et déjà faire part au RASED de l'accord de principe et précise que nous sommes en attente d'éléments financiers.

⇒ *Plan de sauvegarde communal* : Ce document, recommandé par la Préfecture, décrit les dispositions à mettre en œuvre en cas de sinistre important. A ce jour, ce document n'est pas totalement finalisé. Monsieur MAURICE charge M. CORRALES et M. BURON de prendre contact avec M. BERNARD auteur du projet afin de voir avec lui pour le compléter et le rendre officiel.

⇒ *Matériel mis en vente* par la commune de la Ferté-Imbault : Monsieur DE ZUTTER est chargé de prendre contact et de voir si ce matériel peut intéresser la commune de Selles-Saint-Denis.

⇒ *Repas des aînés* : Mme PENICAUD rappelle qu'elle a transmis les devis de M. POTEL et qu'elle va prévenir M. et Mme FURON de la décision d'attribuer, pour 2015, l'organisation du repas des aînés à M. POTEL qui connaît a été averti des conditions.

⇒ *Bassin de la Sauldre et jussie*

Monsieur DE ZUTTER informe le Conseil Municipal qu'il s'est renseigné auprès du syndicat du bassin de la Sauldre et que nous ne pourrions pas combler la fosse à côté du pont comme bon nous semble, une étude d'impact sera nécessaire avant toute chose.

## **9 – Rappel des dates des prochains conseils municipaux**

- Lundi 2 février 2015 à 18h30
- Lundi 23 février 2015 à 18h30
- Lundi 30 mars 2015 à 18h30